



DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS CALLABLE STEP-UP NOTE

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Callable Step-Up Note
Code ISIN du produit :	Cotée sur un marché réglementé XS2723610700
Initiateur du PRIIP :	Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess)
Site web de l'initiateur :	http://www.spuerkeess.lu
Numéro de téléphone :	Appelez le (+352) 4015-5075 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (CSSF)
Créé le :	20 novembre 2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type :	Créance obligataire au format EMTN avec droit au remboursement du capital investi.										
Objectif :	<p>L'objectif du produit est d'atteindre un rendement en captant les coupons progressifs jusqu'à échéance finale dans un scénario d'évolution de taux stable, voire légèrement baissier.</p> <p>La note paie un coupon de 3,55% p.a. pour la première année, 3,70% p.a. pour la deuxième année et 4,00% p.a. pour la dernière année, pour autant que le produit ne soit pas rappelé anticipativement.</p> <p>Remboursement :</p> <p>Ce produit vous donne droit à l'échéance finale ou à la date de remboursement anticipé, au remboursement de 100% de votre capital investi initialement. En cas de faillite ou de restructuration de l'émetteur (Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg), imposée par l'autorité de résolution afin d'éviter une faillite, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre partiellement ou totalement le montant investi. Le droit de remboursement de 100% du capital investi n'est pas applicable en cas de désinvestissement (i) avant la date d'un remboursement anticipé ou (ii) avant la date d'échéance finale, à condition qu'il n'y ait pas eu de remboursement anticipé.</p>										
Investisseurs de détail visés :	<p>Le produit est destiné à être proposé aux investisseurs de détail qui :</p> <ul style="list-style-type: none">• recherchent un produit à capital garanti distribuant des coupons fixes connus à l'avance ;• assument d'être remboursés anticipativement au gré de l'émetteur ;• souhaitent disposer d'un droit au remboursement du capital investi à l'échéance finale ou lors d'un remboursement anticipé ;• disposent de suffisamment de connaissances et d'expérience concernant les obligations et• disposent d'un horizon d'investissement à court voire moyen terme.										
Durée :	3 ans										
Dates et données importantes :	<p>Ce produit est émis par Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg</p> <p>Calendrier</p> <table><tr><td>Date d'émission</td><td>05 décembre 2023</td></tr><tr><td>Dates de paiement du coupon</td><td>05 décembre 2024 ; 05 décembre 2025 et 05 décembre 2026</td></tr><tr><td>Dates de rappel anticipé</td><td>05 décembre 2024 et 05 décembre 2025</td></tr><tr><td>Date de maturité</td><td>05 décembre 2026</td></tr></table> <p>Conventions</p> <table><tr><td>Coupure</td><td>30/360, following, non ajusté EUR 10.000</td></tr></table>	Date d'émission	05 décembre 2023	Dates de paiement du coupon	05 décembre 2024 ; 05 décembre 2025 et 05 décembre 2026	Dates de rappel anticipé	05 décembre 2024 et 05 décembre 2025	Date de maturité	05 décembre 2026	Coupure	30/360, following, non ajusté EUR 10.000
Date d'émission	05 décembre 2023										
Dates de paiement du coupon	05 décembre 2024 ; 05 décembre 2025 et 05 décembre 2026										
Dates de rappel anticipé	05 décembre 2024 et 05 décembre 2025										
Date de maturité	05 décembre 2026										
Coupure	30/360, following, non ajusté EUR 10.000										



QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE						
Risque le plus faible			Risque le plus élevé			
←	→					
1	2	3	4	5	6	7
<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement le produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevez en retour.</p>			<p>L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.</p> <p>Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous rembourser en soit affectée.</p> <p>Vous avez le droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital investi. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant l'échéance finale.</p> <p>Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.</p>			

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Investissement EUR 10.000 (sous l'hypothèse de détention jusqu'à échéance ou de remboursement anticipé au gré de l'émetteur).				
Scénarios		1 an	2 ans	3 ans (Période de détention recommandée)
Rendement minimal		3,55%	3,56%	3,62%
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.355 3,55%	EUR 10.725 3,56%	EUR 11.125 3,62%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.355 3,55%	EUR 10.725 3,56%	EUR 11.125 3,62%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.355 3,55%	EUR 10.725 3,56%	EUR 11.125 3,62%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10.355 3,55%	EUR 10.725 3,56%	EUR 11.125 3,62%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10.000. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de l'exercice ou non du «Call» par l'émetteur, ainsi que de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le rendement minimal n'est garanti que si vous ne sortez pas avant l'échéance et pour les années 2 et 3, si l'émetteur n'exerce pas le Call.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de faillite ou de restructuration (p.ex. bail-in) de l'émetteur, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque que la plus-value ne soit pas payée.

Le présent produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est dès lors pas protégé dans le cadre du système luxembourgeois de protection des dépôts.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournisse des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 3,55%)
- 10.000 Eur sont investis.

Scénario 1 : souscription de 6 coupures à EUR 10.000

Investissement EUR 60.000 Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans	Si vous gardez le produit jusqu'à échéance finale (période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 60	EUR 60	EUR 0
Incidence des coûts annuels (*)	0,10%	0,05%	0,00%

Scénario 2 : souscription de 1 coupure à EUR 10.000

Investissement EUR 10.000 Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans	Si vous gardez le produit jusqu'à échéance finale (période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 50	EUR 50	EUR 0
Incidence des coûts annuels (*)	0,50%	0,25%	0,00%

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez après deux ans avec un investissement supérieur à 50.000 EUR, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,56% avant déduction des coûts et de 3,51% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous présente :

- les répercussions des différents types de frais sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir à terme ;
- la signification des différentes catégories de frais.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts d'entrée		0 EUR
Coûts de sortie	— 0,10 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé avec un minimum de 50 EUR.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0 % de la valeur de votre investissement par an Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0 EUR
Coûts de transaction	0 % de la valeur de votre investissement par an.	0 EUR
Incidental costs taken under specific conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de rétention recommandée : jusqu'à échéance finale avec la faculté d'accepter un remboursement anticipé au gré de l'émetteur.

Dans des conditions normales de marché, Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg (Spuerkeess) assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achats et de vente (la fourchette) ne sera pas supérieure à 1% de cette valeur nominale. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la date de maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte partielle du montant investi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations à propos du produit, de la conduite de Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg ou de l'établissement financier qui vous vend le produit ou vous conseille doivent être adressées à Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, Service Compliance, 1, Place de Metz, L-1930 Luxembourg ou à reclamations@spuerkeess.lu.

Vous trouverez un lien vers la section « Réclamations » du site web de Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à l'adresse suivante : <https://www.spuerkeess.lu/fr/particuliers/infos-aide/reclamation/>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez également d'autres informations pertinentes sur le site web de Spuerkeess : www.spuerkeess.lu.